

**REUNION DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)
DU BASSIN ANNÉCIEN**

SEANCE du Jeudi 21 mai 2026
17H – Atria Novotel Gare - Annecy

Délibérations

1. Installation des délégué(e)s
2. Élection de la Présidence
3. Fixation du nombre de Vice-présidence
4. Élection des membres du bureau
5. Indemnité de fonction de la Présidence et des Vice-président(e)s
6. Délégations du comité syndical à la Présidence
7. Élection de la Commission d'Appels d'Offre, jury de concours et commission consultative des achats
8. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
9. Possibilité de recourir à un contrat d'apprentissage
10. Approbation du Procès-verbal du comité du 28 janvier 2026

Communications

Lecture et prise d'acte de la Charte de l'élu(e)

Annecy-le-Vieux, le 15 mai 2026

Le Président

Antoine de MENTHON



The seal is circular with the text 'SCOT BASSIN ANNÉCIEN' at the top and 'SYNDICAT MIXTE SCOT BASSIN ANNÉCIEN' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a star. Below the coat of arms, it says 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' and '74'.

Conformément aux dispositions des articles L.5711-1 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'ordre du jour du comité syndical du 21 mai 2026 également à destination des conseillers communautaires des EPCI membres du syndicat mixte fermé.